

Six mois de «gilets jaunes»: un nouvel âge des mouvements sociaux

PAR JOSEPH CONFAVREUX
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 18 MAI 2019



Des gilets jaunes à Paris, le 1er Mai. © Reuters

Pour le politiste Samuel Hayat, la mobilisation des « gilets jaunes » constitue un signe, parmi d'autres, d'un basculement profond du rapport à la politique, clôturant un siècle et demi d'un espace fondé sur les affrontements partisans et idéologiques. Pour ce spécialiste de la révolution de 1848, « les gilets jaunes ne clivent pas la France ».

Samuel Hayat est politiste, spécialiste de la révolution de 1848. Il a écrit, durant les premiers mois de la mobilisation des gilets jaunes, deux textes (*ici et ici*) permettant de mieux comprendre l'événement qui se déroulait sous nos yeux.

Six mois après l'acte I, il revient sur l'irruption politique à laquelle nous avons assisté, la façon dont cela a percuté le monde intellectuel, les raisons de l'ampleur inédite de la répression et les possibles six prochains mois des gilets jaunes.

Six mois après l'acte I des gilets jaunes, est-il temps d'en écrire l'histoire ?

Samuel Hayat : Comme dans la plupart des événements historiques, les querelles d'interprétation sur le sens à lui donner commencent dans l'événement lui-même. Dans le cas des gilets jaunes, la tension porte sur la question de savoir qui participe, ce

qu'ils veulent, mais aussi sur la narration même de l'événement : le choix des personnages, les supposés leaders, les forces motrices...



Samuel Hayat. © DR

Il me paraît nécessaire de ne pas laisser s'imposer les interprétations de cet événement allant dans deux directions dangereuses ou problématiques. La première y voit une irruption quasi incompréhensible de colère et de rage, en face de laquelle la seule logique serait de l'arrêter, la canaliser ou la réprimer. La seconde pense que la mobilisation des gilets jaunes peut s'interpréter dans les catégories préétablies de la sociologie des mouvements sociaux, avec une grille de lecture qui y voit, par exemple, un mouvement poujadiste ou une revendication centrée sur le pouvoir d'achat.

On a ainsi entendu toute une série de schèmes d'interprétation qui, avec la volonté louable de rendre le mouvement intelligible, réduisaient en pratique l'ouverture des possibles qui en était pourtant la marque. Ces deux types d'interprétation ne sont pas identiques dans ce qu'elles signifient politiquement, mais elles sont symétriques, au sens où elles ne prennent pas en compte l'historicité propre du mouvement et l'irruption du nouveau qu'il contient.

Pourquoi l'histoire a-t-elle été autant sollicitée pour tenter d'interpréter la mobilisation des gilets jaunes ?

D'abord, parce que les gilets jaunes eux-mêmes puisaient dans les symboles de l'histoire de France, notamment 1789, tout en restant difficiles à interpréter en termes de continuité historique. #MeToo constitue

aussi un mouvement inédit dans ses formes et ses enjeux, mais il est possible de l'insérer dans la longue histoire des mouvements féministes.

En allant puiser dans un passé lointain, et avec un souci très fort de mettre en scène leur non-appartenance au champ politique ou syndical, les gilets jaunes déjouent ce type d'interprétation. Même s'il s'agit en partie d'une illusion, la double idée d'inaugurer quelque chose de radicalement nouveau, tout en refaisant le geste archaïque ou intemporel du soulèvement populaire, prend une dimension performative.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce sont souvent des historiens du XVIII^e, XIX^e ou début XX^e siècle qui sont, les premiers, montés au créneau de l'interprétation des gilets jaunes, comme Gérard Noiriel, Sophie Wahnich ou Michèle Riot-Sarcey.

Une question subsidiaire est de savoir pourquoi la parole des historiens a été autant mise en avant, alors qu'on n'a guère entendu les sociologues, notamment ceux travaillant sur les mouvements sociaux.

C'est le fruit à la fois de la dévaluation de la parole des sciences sociales dans les médias, qui épargne les historiens ; d'une modestie excessive des sociologues qui évitent souvent de se prononcer avant d'avoir fait un long terrain, surtout si le moment contredit certains de leurs cadres d'analyses, par exemple l'importance des organisations dans les mobilisations sociales ; mais aussi d'une tendance particulièrement marquée en France qui consiste, en période de troubles, à s'adresser en priorité aux historiens pour confronter les éléments du réel aux grands mythes de la Nation et à la longue histoire du pays.

Peut-on repérer d'importantes lignes de clivage dans la façon dont le monde intellectuel et celui de la recherche se sont emparés de la mobilisation des gilets jaunes ?

Depuis au moins les grèves de 1995, on n'avait pas connu de mobilisation invitant à ce point les chercheurs et chercheuses à se positionner. Ils ont été très sollicités par les médias, d'abord parce qu'on s'est vite rendu compte que les éditorialistes habituels étaient incapables de fournir un commentaire

intéressant, et qu'il était nécessaire de susciter une parole plus éclairante. Mais les chercheurs ont aussi développé leurs propres initiatives, comme rarement auparavant, avec la constitution de groupes de recherche et la mise en place d'enquêtes collectives à Bordeaux, Toulouse, Lyon, Grenoble, Lille... Enfin, de nombreux chercheurs et chercheuses se sont impliqués en signant des pétitions, soit en soutien aux gilets jaunes, soit en protestation contre la répression dont ils faisaient l'objet ou bien encore en participant à de nombreuses rencontres, réunissant parfois des centaines de personnes, dans différents lieux culturels ou alternatifs.

Cette mise en mouvement du monde de la recherche a constitué quelque chose d'inédit, mais au bout du compte assez peu clivé. Il y a eu très peu d'articles directement opposés au mouvement, à part quelques textes ici ou là, comme dans *The Conversation*. Mais quand le réel de l'histoire émerge, ceux qui affirment que le réel ne devrait pas exister sont inaudibles. Les conservateurs ne se sont pas évanouis, mais leurs voix n'ont aucune portée, parce qu'ils ne disent rien d'autre que : « *Ce qui a lieu ne devrait pas avoir lieu.* »

Certains dîners de famille ont pourtant dû être agités lorsque le sujet des gilets jaunes arrivait sur la table...

Peut-être, mais n'oublions pas que les gilets jaunes ont reçu un soutien majoritaire, voire massif, tout au long des six mois qui se sont écoulés depuis l'acte I. Une étude de l'Observatoire société et consommation a comparé le profil social de celles et ceux qui soutiennent et s'opposent aux gilets jaunes. Il y a bien sûr des corrélations, par exemple entre le niveau de diplôme ou de revenus et l'absence de soutien. Mais à part les très riches très diplômés, il n'existe pas de milieux sociaux homogènes dans leurs critiques du mouvement. Et même ceux qui critiquent le mouvement, par exemple sur la question de la violence, reconnaissent majoritairement la validité des revendications qu'il porte.

C'est une spécificité qui signifie que le mouvement s'est construit sur des mots d'ordre qui font consensus et sont de deux ordres. D'abord, la justice sociale

à travers la critique des profiteurs et des ultra-privilégiés. Ensuite, la critique radicale du système des partis que partagent souvent même ceux qui sont opposés aux gilets jaunes...



Manifestation des « foulards rouges » à Paris. © JC

La faiblesse **de la manifestation des « foulards rouges »** est le signe en creux que les gilets jaunes clivent finalement assez peu. L'histoire de France est pleine de contre-mouvements soutenant le gouvernement en périodes de troubles. Cela a existé en 1848, après le 6 février 1934, le 30 mai 1968 avec le soutien à de Gaulle ou encore récemment avec la manifestation du 27 janvier 2013 en faveur du mariage pour tous. À chaque fois, des centaines de milliers de personnes se retrouvent dans la rue avec le soutien ou la bénédiction du pouvoir, contre ceux qui le contestent.

Là, après des mois de préparation, et alors que le gouvernement dresse de la situation un tableau apocalyptique, on aboutit, au mieux, à quelques milliers de foulards rouges... C'est le signe que les gilets jaunes, s'ils peuvent susciter des critiques, ne clivent pas la France, seulement quelques catégories de commentateurs...

Quelle lecture faites-vous de la présence de l'extrême droite parmi les gilets jaunes ?

Une vraie spécificité de ce mouvement de masse est de ne pas pouvoir être facilement rangé ni du côté de la gauche, ni du côté de la droite. On est face à un mouvement qui porte des valeurs et des revendications

qui se situent plutôt dans la grande tradition de la gauche, dans son versant égalitaire, mais qui est animé par des personnes dont les votes et le profil social, surtout au début du mouvement, les amèneraient plutôt à droite.

Tout cela est inégalement documenté et confirmé selon les études déjà faites, mais on est clairement dans le cadre d'un mouvement accueillant vis-à-vis des personnes qui se situent, par leurs croyances et leurs votes, à droite et à l'extrême droite, parce qu'il entend représenter l'ensemble des citoyens et refuse donc de poser la moindre digue partisane.

C'est quelque chose de tout à fait inédit, qui rend le mouvement susceptible d'une critique nouvelle, le désignant soit comme un mouvement incohérent, soit comme un mouvement où l'extrême droite est présente, ce qui est problématique pour la gauche, mais où également l'extrême gauche est visible, ce qui pose problème à la droite comme à l'extrême droite, dont une partie avait cru son heure venue dans les premières semaines de la mobilisation et s'est, depuis, retirée de la mobilisation.

Cette configuration inédite est liée à la dimension citoyenne, ou plutôt « citoyenniste », de ce mouvement, qui est le premier de cette nature dans la France contemporaine, puisqu'il réfute en son principe le clivage gauche/droite qui organise non seulement la politique, mais aussi les mouvements sociaux, depuis plus d'un siècle et demi. Mais la décomposition de la politique partisane et de ses règles est telle que le clivage entre citoyens et élites politiques a pu remplacer le clivage traditionnel.

Ce « citoyennisme » peut-il véritablement organiser la politique ?



Manifestation à Paris lors de l'« acte IX » des gilets jaunes. © JC

Ce « citoyennisme » est l'objet d'une construction et d'une reconstruction constante au sein du mouvement lui-même, grâce à une série de dispositifs qui construisent de l'unité. Celle-ci ne tient pas seulement à des revendications unifiées, mais aussi à des leaders locaux et nationaux qui rappellent constamment la norme de l'unité. C'est ce travail constant qui donne au mouvement sa longévité inédite et le rend particulièrement résilient et inclusif. Refuser toute revendication qui ne fasse pas l'unanimité impose de ne pas parler de l'immigration, du chômage, du salariat, de la fonction publique, qui sont des sujets qui divisent.

C'est aussi ce qui fait que le mouvement s'empêche lui-même de poser la question de la domination, parce que la domination ferait apparaître l'existence de pouvoirs cristallisés et en partie invisibles qui traversent le mouvement lui-même, que ce soit entre petits patrons et précaires, entre salariés du privé et salariés du public, entre personnes sans emploi et personnes qui travaillent, entre hommes et femmes, entre Blancs et racisés... La survie du mouvement est donc conditionnée au fait que tout cela reste tu.

Cela ne constitue pas une aporie du mouvement, car cela ne l'empêche pas de continuer et de prendre une place de plus en plus importante dans l'espace des mouvements sociaux. Mais si l'on se situe dans la tradition de la gauche, qui donne une place centrale à la mise en question des dominations, c'est un mouvement qui ne peut complètement lui appartenir.

Par rapport aux deux textes que vous avez produits cet hiver pour aider à comprendre cette mobilisation inédite, et qui ont beaucoup tourné, que jugez-vous avoir manqué, quelques mois après ?

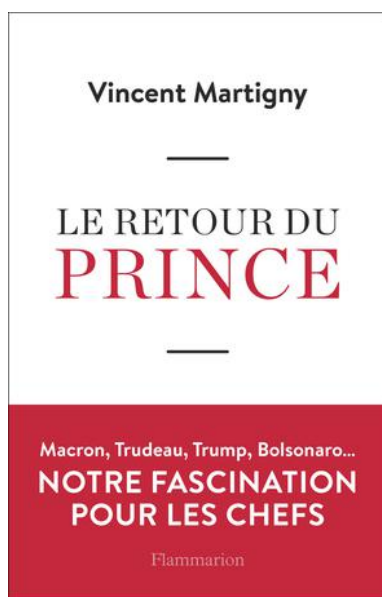
Je n'avais pas repéré le rôle décisif des entrepreneurs de mobilisation, qui est mieux connu maintenant. La préhistoire du mouvement, autour des groupes mobilisés notamment contre la limitation de vitesse, est aussi mieux appréciée. Cela ne modifie pas les analyses que j'ai pu effectuer sur « l'économie morale » des gilets jaunes ou sur le « citoyennisme » de cette mobilisation, mais je n'avais pas pu mesurer l'importance des leaders locaux qui se sont trouvés investis du pouvoir d'être les garants d'un « esprit » gilet jaune. On manque encore également d'informations sur la manière dont ont été mises en avant et sélectionnées par les médias non pas des « représentants » des gilets jaunes, mais certaines figures.

Vous avez produit un premier texte marquant, qui s'intéressait à « l'économie morale » des gilets jaunes, une notion empruntée à l'historien de la classe ouvrière britannique E.P. Thompson. Est-il paradoxal que cette mobilisation à bien des égards très originale ait été souvent appréhendée avec des concepts issus des sociétés industrielles, voire d'Ancien Régime ?

Nous sommes face à un effet d'optique. Pendant une période finalement assez courte, à savoir la modernité politique qui s'étend de la fin du XVIII^e à la fin du XX^e siècle, la politique a été organisée autour d'un champ de professionnels ayant réussi à imposer leurs codes et leurs modes de classement à la société tout entière. La division se faisait en termes droite-gauche et se déployait autour de programmes et de visions du monde s'affrontant régulièrement dans des compétitions électorales. Les citoyens, par le jeu de l'identification partisane, s'inscrivaient dans ce cadre.

Aujourd'hui, pas seulement en France, quelque chose s'est refermé, avec la fin de la politique partisane, centrée sur les idéologies et la politisation de masse à travers les partis. La politique du XXI^e siècle

s'organise de plus en plus autour de trois pôles : les experts, les chefs et les citoyens. Or, le règne des experts, qui porte aujourd'hui la doctrine néolibérale et estime qu'il faut sélectionner les meilleurs pour appliquer les décisions les plus efficaces, n'est pas si loin de l'idéal de sélection des plus dévoués à l'intérêt public dans la Florence du XV^e siècle. De même, chez les pères fondateurs des États-Unis dominait l'idée d'un pouvoir des plus sages, contre les divisions partisans en factions.



Le deuxième pan est le triomphe des chefs, auquel le politiste Vincent Martigny vient de consacrer un ouvrage, *Le Retour du prince* (Flammarion). Bolsonaro, qui a refusé tout débat ou de donner tout programme, en est un emblème. De même que la campagne électorale en Inde où tout tourne autour de Narendra Modi. Ces politiques *rockstar* poussent la « démocratie du public », telle qu'elle est définie par le philosophe Bernard Manin, à un niveau extrême, avec une forme très personnalisée de pouvoir. Mais là encore, c'est une forme de retour à l'ancien temps puisque cette politique centrée sur l'incarnation était constitutive de la politique de l'absolutisme pré-révolutionnaire.

Le troisième aspect est la politique des citoyens, que nous avons désigné par les « politiques du commun », dans un récent numéro de la revue *Politix* dirigé par Claire Judde de Larivière et Julien Weisbein. Dans ce

cadre, faire de la politique, ce n'est pas des histoires de partis, mais avant tout la construction et la gestion de ce qui est commun. Ces politiques du commun, dont on voit aujourd'hui la résurgence, sont décisives dans le monde médiéval et moderne.

Ces trois règnes – des experts, des chefs et des communautés de citoyens – ont été recouverts pendant deux siècles par la politique étatique et partisane, l'organisation d'une confrontation médiée par des professionnels de la politique. Tout cela fait résurgence avec l'effondrement des partis, dont les fossoyeurs sont multiples, mais avec Macron au premier rang. C'est un expert, qui endosse les habits du chef, mais se place aussi sur le terrain citoyen. On oublie souvent qu'avant sa campagne victorieuse, il effectue un grand tour de France pour écouter les citoyens. Et il rejoue cela avec le « grand débat », qu'on peut critiquer, mais dont force est de constater qu'il s'agit d'un geste inédit pour un président de la République. Macron incarne ces trois figures, l'expert, le chef, le citoyen, qui ont en commun le rejet de la politique partisane.

Comment expliquez-vous le niveau inédit de la répression des gilets jaunes ? Est-on dans la cristallisation chimiquement pure de ce que le philosophe Grégoire Chamayou désignait récemment comme le « libéralisme autoritaire » et dont le Second Empire, qui succède à 1848, constitue une des premières incarnations historiques ?

Il faut distinguer deux choses. Il est dans la nature de l'État de réprimer, que la politique qu'il mène soit libérale, socialiste, communiste ou conservatrice. Ce qui est un mensonge, c'est la promesse du libéralisme de ne pas être autoritaire. Un État qui met en place une politique libérale et capitaliste est conduit à mener des politiques autoritaires et répressives. Mais ce n'est pas son caractère libéral qui le rend répressif.

Toutefois, sur l'étendue de la répression, on se situe dans quelque chose de différent. Pourquoi l'État réprime-t-il autant et pourquoi mutile-t-il autant ? La première explication réside dans le maintien de l'ordre. L'État n'a, à sa disposition, que deux

modèles. L'un issu du monde colonial, fondé sur des méthodes contre-insurrectionnelles, qui a connu un regain de théorisation et de légitimité après les émeutes de 2005, et est appliqué pour gérer les quartiers populaires. L'autre issu de la gestion des mouvements sociaux, mise en place au début du XX^e siècle, et fondé sur la déclaration des manifestations, l'organisation d'un service d'ordre et l'identification claire des responsables. Or le mouvement des gilets jaunes n'emprunte pas les voies traditionnelles des mouvements sociaux. Il se voit donc appliquer, notamment à partir du 1^{er} décembre, des stratégies anti-émeutières et contre-insurrectionnelles qui ne produisent pas les mêmes images et les mêmes effets dans le VIII^e arrondissement de Paris et dans les banlieues.

À cela s'ajoute le fait que, depuis la loi sur le travail, s'est reconstitué un mouvement autonome offensif en France, avec l'apparition du cortège de tête. Régulièrement, des personnes déterminées peuvent ainsi faire monter le niveau de conflictualité dans les manifestations de gilets jaunes.

Les mécanismes qui ont amené à la dérive autoritaire du pouvoir sont donc multiples et ne sont pas liés à son libéralisme économique, mais d'abord à la difficulté de l'État à adapter sa répression à ce mouvement prenant des formes inédites. Mais force est de constater que son libéralisme affiché ne l'empêche pas d'emprunter les solutions des régimes autoritaires : les mutilations, les arrestations massives, les contrôles préventifs parfois supérieurs au nombre de manifestants...



Vous êtes spécialiste de 1848, une époque où Paris se situait au centre d'un printemps des peuples européens. Comment expliquez-vous que les gilets jaunes n'aient passé nos frontières que de manière anecdotique ?

Il y a eu des tentatives. En Égypte, le gouvernement a d'ailleurs retiré les gilets jaunes de la vente... En France, où tout automobiliste est tenu de posséder un gilet jaune, le pouvoir a dû faire face à une situation où tout le monde pouvait se procurer le symbole de la contestation. Ce n'est pas le cas partout.

Le deuxième élément important réside dans le fait que l'internationalisation d'un mouvement exige des ressources. Pour exporter une mobilisation, il faut un réseau, qu'aurait pu amener le syndicalisme s'il n'était pas resté à l'écart. Le franchissement des frontières ne peut donc se faire que sur le mode de l'imitation et non de l'exportation. Or, pour imiter un mouvement, mieux vaut qu'il soit victorieux.

En 1848, la révolution a gagné. En 2011, en Tunisie, également. Les phénomènes d'identification fonctionnent d'autant mieux qu'on se réfère à une victoire. Là, ce n'est pas le cas.

Comment voyez-vous les six prochains mois des gilets jaunes ?

Je ne pense pas que ce mouvement bouleverse le champ politique, tant la volonté des gilets jaunes de s'extraire du champ partisan est forte. Même si la

déconsidération des professionnels de la politique ne va faire que s'accroître, ces derniers semblent bien décidés à continuer à faire comme si tout pouvait continuer comme avant.

En revanche, je pense que cette mobilisation va changer en profondeur l'espace des mouvements sociaux en permettant à des personnes, jusque-là exclues, d'y entrer. Beaucoup de gilets jaunes qui n'y participaient pas jusque-là ont pris des habitudes de manifestation. Je pense qu'ils n'en partiront pas et que le fait d'avoir revêtu ou de revêtir un gilet jaune leur donnera une légitimité pour s'inscrire dans cet espace des mouvements sociaux.

Il n'y a pas, à mon avis, de raison que le mouvement s'arrête. Les gilets jaunes ont résisté à tellement de calomnies, de déconsidérations, de répressions, de manœuvres type grand débat que je ne vois pas comment les vacances scolaires pourraient l'arrêter. On peut imaginer un socle de mobilisations de basse intensité, au niveau local et national, avec des montées en conflictualité régulières et des greffes sur des mouvements plus sectoriels ou partisans. Selon moi, non seulement les gilets jaunes vont continuer à lutter, mais ils ont créé les conditions d'une montée en puissance des mouvements sociaux de toute nature dans les années qui viennent.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.